



MINISTÈRE
DU TRAVAIL
ET DES SOLIDARITÉS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

REFERENTIEL EMPLOI ACTIVITES COMPETENCES

DU TITRE PROFESSIONNEL

Employé technicien-vendeur en matériel de sport

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETVMS	REAC	TP-00307	07	02/10/2026	02/10/2026	1/46

SOMMAIRE

	Pages
Présentation de l'évolution du titre professionnel	5
Contexte de l'examen du titre professionnel	6
Liste des activités	8
Vue synoptique de l'emploi-type.....	10
Vue synoptique du certificat complémentaire de spécialisation (CCS)	10
Fiche emploi type	11
Fiches activités types de l'emploi	15
Fiches compétences professionnelles de l'emploi	19
Fiche compétences transversales de l'emploi.....	33
Certificat complémentaire de spécialisation (CCS)	35
Fiche activité type du CCS N° 1	37
Fiches compétences professionnelles du CCS	39
Glossaire technique	42
Glossaire du REAC	43

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETVMS	REAC	TP-00307	07	02/10/2026	02/10/2026	3/46

Introduction

Présentation de l'évolution du titre professionnel

Préambule : La révision des titres professionnels : de l'analyse du travail à l'écriture des référentiels.

Dans le cadre de ses missions nationales de service public, la Direction de l'ingénierie et de l'innovation – MNSP de l'Afpa déploie, pour le compte de l'État et sous l'égide de la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP), une méthode rigoureuse d'analyse du travail en vue de la révision ou de la création des titres professionnels.

Cette démarche vise à interroger le travail prescrit et le travail réel. Elle repose sur une méthodologie structurée, articulée autour de deux axes principaux :

- une veille documentaire continue (rapports, études statistiques, publications professionnelles, offres d'emploi du marché, etc.)
- une enquête de terrain mobilisant entretiens, questionnaires et observations in situ.

L'objectif est de recueillir des données qualitatives et quantitatives permettant d'identifier les évolutions des emplois-types. L'analyse porte notamment sur :

- les secteurs d'activité et les filières ;
- les organisations du travail et les pratiques professionnelles ;
- les conditions d'exercice, les activités réalisées et les compétences mobilisées.

Une attention particulière est portée aux enjeux sociétaux actuels : transition écologique au sens large (environnementale, énergétique, sociale), santé et sécurité au travail, transition numérique, intelligence artificielle, services à distance (télétravail), etc. Le handicap et l'accessibilité universelle sont également intégrés, conformément au décret du 2 avril 2021 relatif aux conditions d'enregistrement des certifications.

Les résultats de cette analyse permettent de formaliser le Référentiel Emploi Activités Compétences (REAC), en définissant précisément l'emploi-type, les activités-types, les compétences professionnelles et transversales, et les savoirs et savoir-faire associés.

Introduction (présentation simplifiée de l'emploi)

Ce référentiel décrit l'emploi d'employé technicien-vendeur en matériel de sport. Il est articulé autour de deux activités principales :

- commerciale qui consiste à vendre les produits et les services des univers de sport et de loisirs dont le cyclisme et les sports de montagne.
- technique de préparation, d'entretien et de réparation des cycles et des vélos à assistance électrique.

Et une extension d'activité pour la préparation, la maintenance et la réparation des matériels de ski, pour les bassins de sports d'hiver. Il exerce ses activités en magasin en contact permanent avec la clientèle.

Évolution du titre professionnel

Le nouveau millésime du titre professionnel "Employé technicien-vendeur" en matériels de sport conserve les deux activités types et le certificat complémentaire de spécialisation. L'activité type de commercialisation des matériels de sport conserve sa structure et ses compétences sont révisées. L'activité type technique est conservée avec des compétences restructurées autour des systèmes des cycles, des vélos à assistance électrique et des engins de déplacement personnels motorisés. L'activité d'extension de préparation et de maintenance des matériels de glisse sur neige est également conservée.

En résumé les évolutions de l'activité commerciale portent sur :

- L'accentuation du maintien de la propreté et de l'organisation des espaces de travail dans la compétence de participation à la tenue du point de vente.
- Le renforcement de la compétence vente avec la proposition de produit de réemploi, de solution de maintien ou de recyclage.

Les évolutions de l'activité technique voient la refonte complète des compétences qui passent de trois à quatre :

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETVMS	REAC	TP-00307	07	02/10/2026	02/10/2026	5/46

- une compétence de prise en charge des cycles, des vélos à assistance électrique et des engins de déplacement personnels motorisés, d'identification, dans le cadre de consignes transmises par son responsable, des risques et des mesures à appliquer, puis après la réalisation des travaux la préparation et la livraison des matériels à la clientèle ;
- une compétence de maintenance de premier niveau des roues et des freins des cycles, des vélos à assistance électrique et des engins de déplacement personnels motorisés, préalablement pris en charge ;
- une compétence de maintenance de premier niveau de la direction, de la suspension et de réglages d'adaptation morphologique qui ne prend en compte que les cycles et les vélos à assistance électrique, préalablement pris en charge ;
- une compétence de maintenance de premier niveau de la transmission des cycles, elle inclut l'assistance technique au pédalage des vélos à assistance électrique, préalablement pris en charge ;

Contexte de l'examen du titre professionnel

Synthèse de l'analyse du travail

Panorama de l'emploi et des entreprises :

Le titre professionnel concerne les emplois de la distribution et de la maintenance des matériels de sport et de loisirs, dont le marché est estimé à près de 10 milliards d'euros en France.

Les matériels de sport et de loisirs concernent les pratiques actives et sportives dans un cadre urbain ou naturel.

L'emploi salarié se situe essentiellement dans trois secteurs :

- le commerce et le détail d'articles de sport, matériels de camping, de bateaux et de bicyclettes et de détail de chaussures à usage exclusivement sportif qui représente 34 % des établissements, essentiellement des grands groupes de distribution et regroupe 88,5 % des salariés ;
- la location et location bail d'articles de loisirs et de sport avec 12 % des établissements et 5,3 % des salariés ;
- la réparation d'autres biens personnels et domestiques avec respectivement 53% des établissements, mais seulement 6,2 % des salariés.

Ces établissements existent sous une forme :

- physique à proximité des bassins de population, de pratique sportive ou de loisir de plein air ;
- numérique en tant que « market place » ;
- physique et numérique pour les plus grandes enseignes.

En 2025, l'emploi de Vendeur/vendeuse d'articles de sport et loisirs associé au code ROME D1211 à un taux de tension de 0.3 (8303 offres pour 31 588 demandes). Avec un pic de recrutement post COVID qui marque un fort engouement des Français pour le retour aux activités de sport et de loisir.

Enjeux problématiques et questionnement

Le marché de la distribution des matériels de sport et de loisirs, fortement impacté par la crise sanitaire de 2020 a connu des progressions très importantes de chiffre d'affaires de 2020 à 2024, porté parmi d'autres par le cycle et le vélo à assistance électrique. Depuis le marché est en phase d'ajustement. Le marché est impacté par l'émergence de nouveaux produits tels que les engins de déplacement personnel, motorisé, la prise en compte du handicap, des perturbateurs endocriniens et du numérique présent dans les produits connectés et les canaux de communication et de commercialisation.

Des évolutions réglementaires récentes participent également aux évolutions de ce marché :

Obligation de reprise en magasin des articles de sport et de loisir usagés art L ;541-10-8 du code de l'environnement 17/01/2023.

Décret no 2023-294 du 19 avril 2023 relatif à l'utilisation de pièces de rechange issues de l'économie circulaire pour la réparation et l'entretien d'outils de bricolage et de jardinage non motorisés, d'articles de sport et de loisir et d'engins de déplacement personnel motorisés.

L'ensemble de ces évolutions permettent d'élaborer des hypothèses qui à leur tour permettent de formuler les questions qui suivent :

- Les perturbateurs endocriniens doivent ils être détectés à la prise en charge du matériel de mobilité active ?

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETVMS	REAC	TP-00307	07	02/10/2026	02/10/2026	6/46

- Les compétences de l'activité de maintenance des matériels de mobilité active doivent-elles être recomposées par une compétence de prise en charge suivie de compétences « systèmes » ?
- Les matériels de mobilité active englobent-ils les vélos, les VAE et les trottinettes électriques ?
- Les principaux systèmes des matériels de mobilité active sont-ils : roues, freinage, suspension, direction et chaîne cinématique ?
- Les principaux systèmes peuvent-ils être regroupés en trois compétences, freinage et poste de pilotage, roues, suspension et direction et enfin chaîne cinématique ?
- Les compétences vente et location doivent-elles être fusionnées ?
- L'écoresponsabilité doit-elle être intégrée à la compétence vente ?

Méthode d'analyse et analyse

L'analyse s'appuie sur :

- l'analyse des publications des observatoires professionnels ;
- l'analyse quantitative et qualitative de 3 126 offres d'emploi d'octobre 2024 à octobre 2025 ;
- l'analyse de la presse spécialisée et celles des documentations techniques des principaux fabricants et distributeurs des matériels de sport et de loisirs ;
- l'observation et l'analyse par un groupe d'étude des gestes associés à la maintenance courantes des cycles, des vélos à assistance électrique et des matériels de glisse sur neige ;
- une enquête terrain sur la distribution et la maintenance des engins personnels de déplacement motorisés auprès d'entreprises de la grande distribution ;
- 15 enquêtes par visite et interviews auprès d'entreprises de la distribution des matériels de sport multi univers (grande distribution) et spécialisés (détaillant) ;
- l'analyse des certifications enregistrées au RNCP avec le code ROME D1211.

Synthèse des résultats

Intégration des enjeux de transition énergétique et environnementale

Le professionnel dans ses activités commerciale ou techniques propose à ses clients des solutions de prolongement de la vie de leurs articles par une maintenance régulière ou des réparations, participe au reconditionnement des articles retournés par les clients et leur commercialisation dans le rayon deuxième vie et au recyclage.

Depuis 2016 l'éco-organisme Corepile a collecté près de 200 000 batteries recyclées à 65 % (source : union sport et cycle).

Depuis 2022 Ecologic est agréé pour la filière articles de sport et de loisirs, sont principalement concernés les cycles et la mobilité, les sports et loisirs nautiques, les sports de montagne, l'équitation, les sports de raquettes, de ballon, les protections, le fitness, la musculation, la chasse et le tir. Les objectifs de la filière sont le réemploi et la réutilisation des articles usagés et en fin de vie la collecte et le recyclage.

Depuis le 01/07/2024 une aide financière à la réparation est mise en place pour les réparateurs labellisés. Cette aide financière est mise en place par Fonds Réparation Articles de Sport et Loisirs pour les réparateurs labellisés qui doivent justifier d'une certification inscrite au RNCP pour les cycles ou de 2 ans d'expérience pour les autres articles (référentiel Ecologic du label bonus repar V8 2024 01 11).

Les aspects qui visent le reconditionnement, la deuxième vie et le recyclage sont intégrées dans les compétences :

- de tenue d'un point de vente, de location ou de service après-vente pour le recyclage des déchets et produits usagés ;
- de vente, de réemploi et de recyclage des matériels de sport et de plein air ;

Ceux qui visent le prolongement de la vie des articles sont dans les compétences :

- de location des matériels de sport et de plein air ;
- de prise en charge et de préparation des cycles, des vélos à assistance électrique et des engins de déplacement personnel motorisés.

Intégration des enjeux de transition numérique

Tous les équipements de sport sont concernés par le numérique. Les applications qui permettent de préparer, d'évaluer la performance et de la partager sont courantes et rencontrent un succès certain.

Les salariés doivent accompagner les pratiquants dans leurs usages des applications afin de communiquer sur l'expérience produite et la satisfaction du client.

Les savoirs et les savoir faire liés au numérique sont intégrés en transversale à toutes les compétences du titre professionnel, elles sont nécessaires à la commercialisation à la gestion des espaces de travail, des

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETVMS	REAC	TP-00307	07	02/10/2026	02/10/2026	7/46

rayons, à la location et à toutes les opérations de maintenance pour l'accès à l'information techniques et à la communication des données de facturation.

Prise en compte de la santé-sécurité au travail

Les matériels, équipements d'atelier et les postes de travail présentent des risques tels que des coupures, des brûlures, des abrasions ou des pincements et d'autres résultants d'expositions plus ou moins prolongées à des agents chimiques ou des perturbateurs endocriniens.

Les principaux risques à l'exercice du métier quelle que soit l'activité sont :

- les blessures par coupure, projection de pièces de métal, d'air comprimé ou de jet d'huile sous pression (suspension hydraulique) ;
- les chutes, par glissade ou encombrement des voies de circulation ;
- les brûlures, par court-circuit électrique ou feu électrique de batterie lithium-ion ;
- l'exposition des voies respiratoires, aux microparticules des pneus, des garnitures de frein, des disques, des poussières de ponçage et des vapeurs de fart ;
- l'exposition cutanée aux hydrocarbures, huiles minérales, huiles synthétiques (hydraulique) et graisses.

Le métier quel que soit son niveau doit détecter les situations à risques. Les risques immédiats tout comme ceux liés à des expositions brèves ou prolongées. Cette détection se traduit par la mise en œuvre des équipements et procédure de signalisation et de neutralisation du risque inscrits au document unique.

La santé et la sécurité au travail sont présentes dans toutes les compétences avec une attention particulière portée au sein de la compétence de prise en charge des cycles, des vélos à assistance électrique et des engins de déplacement motorisés, cette compétence embarque en simultanée la sécurité de l'employé et celle de l'utilisateur du matériel de mobilité.

Prise en compte du handicap

Le professionnel dans son activité commerciale est régulièrement confronté à des personnes en situation de handicap visible ou non. Il peut leur proposer les produits qui sont conçus pour la pratique des handisports. Il doit également procéder à des réglages pour la mise à disposition d'un matériel courant ou adapté à un handicap. Il adapte également sa communication pour la transmission d'informations ou de consignes d'usage. Enfin il peut également interagir avec un collègue en situation de handicap.

Le métier impose de prendre en compte et de s'adapter aux différentes situations de handicap, cette prise en compte est développée dans les compétences :

- de vente, de réemploi et de recyclage des matériels de sport et de plein air ;
- de location des matériels de sport et de plein air ;
- de prise en charge des cycles, des vélos à assistance électrique et des engins de déplacement motorisés.

Liste des activités

Ancien TP : Employé technicien-vendeur en matériel de sport

Activités :

- Réaliser la préparation, l'entretien et la réparation courante des cycles et des vélos à assistance électrique
- Participer à la vente et la location des matériels et des accessoires de sport

CCS :

- Réaliser la préparation, l'entretien et la réparation courante des matériels de glisse sur neige

Nouveau TP : Employé technicien-vendeur en matériel de sport

Activités :

- Participer à la location, la vente et le réemploi des matériels de sport et de plein air
- Réaliser l'entretien, la réparation de premier niveau et les réglages des cycles, des vélos à assistance électrique et des engins de déplacement personnel motorisés

CCS :

- Réaliser la préparation et la maintenance de premier niveau des matériels de glisse sur neige

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETVMS	REAC	TP-00307	07	02/10/2026	02/10/2026	8/46

Vue synoptique de l'emploi-type

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
1	Participer à la location, la vente et le réemploi des matériels de sport et de plein air	1	Participer à la tenue du point de vente, de location ou de service après-vente
		2	Participer à la vente, au réemploi et au recyclage des matériels de sport et de plein air
		3	Participer à la location des matériels de sport et de plein air
2	Réaliser l'entretien, la réparation de premier niveau et les réglages des cycles, des vélos à assistance électrique et des engins de déplacement personnel motorisés	4	Prendre en charge et préparer les cycles, les vélos à assistance électrique et les engins de déplacement personnel motorisés
		5	Réaliser la maintenance de premier niveau des roues et du freinage des cycles, vélos à assistance électrique et engins de déplacement personnel motorisés
		6	Réaliser la maintenance de premier niveau de la direction, des suspensions et les réglages d'adaptation à la morphologie des cycles et des vélos à assistance électrique
		7	Réaliser la maintenance de premier niveau de la transmission des cycles et de l'assistance électrique au pédalage des vélos à assistance électrique

Vue synoptique du certificat complémentaire de spécialisation (CCS)

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
1	Réaliser la préparation et la maintenance de premier niveau des matériels de glisse sur neige	1	Préparer les matériels de sport de glisse sur neige
		2	Entretien des matériels de sport de glisse sur neige

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETVMS	REAC	TP-00307	07	02/10/2026	02/10/2026	10/46

FICHE EMPLOI TYPE

Employé technicien-vendeur en matériel de sport

Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice

L'employé technicien-vendeur en matériel de sport apporte un service commercial et technique à des clients par la vente, la location, le conseil et la préparation ou la maintenance de matériels de sport ou de loisirs.

Sur l'axe commercial, il :

- participe à l'organisation de l'espace de vente ou de location et à son maintien en état ;
- vérifie et participe à l'approvisionnement des rayons et du stock ;
- se tient informé de la communication du magasin et des marques sur les réseaux sociaux ;
- accueille, renseigne et conseille le client ;
- participe à la vente, au réemploi et au recyclage des matériels et accessoires proposés par le magasin ;
- participe à la location et règle, le cas échéant, les matériels et les accessoires proposés par le point de location ;
- participe à la bonne tenue de l'état du parc des matériels et des accessoires de location.

Sur l'axe technique, il :

- prépare les matériels neufs destinés à la vente ou à la location ;
- réceptionne les matériels usagés et détermine les opérations de maintenance ou de réparation à réaliser ;
- règle les matériels qui sont mis à la disposition du client ;
- entretient, répare et adapte les matériels provenant du parc de location ou ceux qui lui sont confiés par un client ;
- remet au client un matériel conforme à ses attentes.

Il est sous l'autorité d'un responsable en rayon ou sur le poste de travail en atelier qu'il maintient en ordre.

L'employé technicien-vendeur en matériel de sport exerce ses activités en magasin ou en point de vente et de service décentralisé. Les conditions d'exercice varient en fonction des magasins. En magasin le travail est réalisé en relation constante avec la clientèle. Ce contact direct peut l'amener à être en contact avec des personnes en situation de handicap. Il exerce sous la responsabilité d'un responsable à qui il rend compte. Il travaille en station debout et soulève des charges de moyenne importance. Le port d'une tenue est souvent imposé par le magasin. Il travaille le week-end. Les horaires sont normalement réguliers, mais certaines périodes peuvent entraîner des aménagements horaires. Pour les emplois en CDD ou saisonniers et en fonction du contexte environnemental lié aux différentes pratiques sportives, une mobilité géographique est nécessaire.

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

Le secteur du commerce et de la distribution de matériel de sport et d'équipements de loisirs.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

Vendeur en article de sport et de plein air.

Vendeur-technicien cycle.

Vendeur cycle.

Loueur en article de sport et de plein air.

Loueur cycle.

Mécanicien cycle.

Vendeur-technicien ski.

Vendeur ski.

Skiman.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETVMS	REAC	TP-00307	07	02/10/2026	02/10/2026	11/46

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Code du sport art R322-27 à R322-38 Prévention des risques résultant de l'usage des équipements de protection individuelle pour la pratique sportive ou de loisirs.

Pratique pour la location dans les commerces de matériel de ski NF ISO 13993.

Ensemble ski/fixation/chaussure (SFC) pour skis alpins, montage, réglage et contrôle ISO 11088 :2018

Décret du 29 mars 2016 fixant les obligations de montage et de réglage pour le vendeur de cycles.

Loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités pour le marquage obligatoire des vélos, la tenue de registre et l'obligation de déclaration de vente.

Équipement obligatoire de signalisation de l'EDPM (équipement personnel de déplacement motorisé) et de protection de l'utilisateur arrêté du 24/06/2020,

Équipement de freinage obligatoire des EDPM arrêté du 21/07/2020,

Équipement de signalisation sonore des EDPM arrêté du 22/07/2020

Obligation de reprise en magasin des articles de sport et de loisir usagés art L ;541-10-8 du code de l'environnement 17/01/2023.

Décret no 2023-294 du 19 avril 2023 relatif à l'utilisation de pièces de rechange issues de l'économie circulaire pour la réparation et l'entretien d'outils de bricolage et de jardinage non motorisés, d'articles de sport et de loisir et d'engins de déplacement personnel motorisés.

Equivalences avec d'autres certifications (le cas échéant)

Sans objet

Liste des activités types et des compétences professionnelles

1. Participer à la location, la vente et le réemploi des matériels de sport et de plein air

Participer à la tenue du point de vente, de location ou de service après-vente

Participer à la vente, au réemploi et au recyclage des matériels de sport et de plein air

Participer à la location des matériels de sport et de plein air

2. Réaliser l'entretien, la réparation de premier niveau et les réglages des cycles, des vélos à assistance électrique et des engins de déplacement personnel motorisés

Prendre en charge et préparer les cycles, les vélos à assistance électrique et les engins de déplacement personnel motorisés

Réaliser la maintenance de premier niveau des roues et du freinage des cycles, vélos à assistance électrique et engins de déplacement personnel motorisés

Réaliser la maintenance de premier niveau de la direction, des suspensions et les réglages d'adaptation à la morphologie des cycles et des vélos à assistance électrique

Réaliser la maintenance de premier niveau de la transmission des cycles et de l'assistance électrique au pédalage des vélos à assistance électrique

Compétences transversales de l'emploi

Adopter un comportement orienté vers l'autre

Respecter des règles et des procédures

Mobiliser les environnements numériques

Liste des activités types d'extension de spécialisation de l'emploi (le cas échéant)

3 - Réaliser la préparation et la maintenance de premier niveau des matériels de glisse sur neige

Préparer les matériels de sport de glisse sur neige

Entretien des matériels de sport de glisse sur neige

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETVMS	REAC	TP-00307	07	02/10/2026	02/10/2026	12/46

Niveau et/ou domaine d'activité

Niveau 3 (Cadre national des certifications 2019)

Convention(s) : n° 3049 Commerce des articles de sports et d'équipements de loisirs

Code(s) NSF :

312--Commerce, vente (niv100)

Fiche(s) Rome de rattachement

D1211 Vendeur / Vendeuse d'articles de sport et loisirs

D1234 Chargé / Chargée de location de matériel de transport ou de loisirs

I1619 Mécanicien / Mécanicienne cycles

I1628 Conseiller / Conseillère technique cycles

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETVMS	REAC	TP-00307	07	02/10/2026	02/10/2026	13/46

FICHE ACTIVITÉ TYPE DE L'EMPLOI TYPE N° 1

Participer à la location, la vente et le réemploi des matériels de sport et de plein air

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

L'employé technicien-vendeur en matériel de sport participe à la location, la vente et le réemploi des matériels, des équipements, des accessoires, en recherchant la satisfaction du client.

Il accueille le client qui :

- achète un matériel de sport neuf ou reconditionné ;
- souhaite faire une location ;
- recherche une solution de reconditionnement, de réemploi ou de recyclage pour son matériel usagé.

Il lui propose son aide, par questionnaire, il repère les besoins du client. Il propose les produits adaptés, informe sur les caractéristiques techniques des produits, guide son choix, donne des conseils d'utilisation, d'entretien et propose des produits complémentaires. Il met le produit à la disposition du client et transmet les consignes sanitaires et d'utilisation en sécurité en informant le client sur les produits chimiques dangereux et les perturbateurs endocriniens identifiés sur l'emballage du produit (dégraissant, nettoyant, lubrifiant, imperméabilisant). Il réalise les opérations administratives liées à la location et la vente. Il effectue les encaissements. Il réalise les opérations de retour de location. Il veille à maintenir opérationnel son rayon (rangement, réassortiment...), participe à la réception des commandes et au rangement des produits. Il contribue à l'image et à la communication du magasin sur les réseaux sociaux.

L'employé technicien-vendeur en matériel de sport exerce cette activité en magasin sous la supervision de son responsable ou en point de vente et de service, au contact direct des clients, à proximité des produits et services proposés. Il soigne sa présentation et sa tenue.

Il applique la politique sociétale et environnementale de l'entreprise.

Le contact direct avec la clientèle conduit à adapter la communication verbale et non verbale à chaque situation, en particulier avec une personne présentant un déficit de la communication lié à une situation de handicap ou à l'incompréhension de la langue française. Il respecte la législation et les normes en vigueur. Les consignes sont transmises par son responsable. Il dispose en général d'une autonomie d'organisation dans son travail qui varie selon la taille et la nature de son entreprise.

Il utilise un système informatique pour consulter la disponibilité des stocks, saisir des informations, contribuer à la communication d'entreprise sur les réseaux sociaux. Son travail l'oblige à la station debout quasi permanente et au port de charge.

Il peut être amené à utiliser des engins manuels de manutention.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Code du sport art R322-27 à R322-38 Prévention des risques résultant de l'usage des équipements de protection individuelle pour la pratique sportive ou de loisirs.

Loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités pour le marquage obligatoire des vélos, la tenue de registre et l'obligation de déclaration de vente.

Loi n° 2020-105 du 10/02/2020 relative à la lutte contre le gaspillage et la production de déchets (Responsabilité Elargie du Producteur)

Décret no 2023-294 du 19 avril 2023 relatif à l'utilisation de pièces de rechange issues de l'économie circulaire pour la réparation et l'entretien d'outils de bricolage et de jardinage non motorisés, d'articles de sport et de loisir et d'engins de déplacement personnel motorisés.

Pratique pour la location dans les commerces de matériel de ski NF ISO 13993.

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Participer à la tenue du point de vente, de location ou de service après-vente

Participer à la vente, au réemploi et au recyclage des matériels de sport et de plein air

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETVMS	REAC	TP-00307	07	02/10/2026	02/10/2026	15/46

Participer à la location des matériels de sport et de plein air

Compétences transversales de l'activité type

Adopter un comportement orienté vers l'autre

Respecter des règles et des procédures

Mobiliser les environnements numériques

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETVMS	REAC	TP-00307	07	02/10/2026	02/10/2026	16/46

FICHE ACTIVITÉ TYPE DE L'EMPLOI TYPE N° 2

Réaliser l'entretien, la réparation de premier niveau et les réglages des cycles, des vélos à assistance électrique et des engins de déplacement personnel motorisés

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

L'employé technicien-vendeur en matériel de sport effectue les opérations de préparation et de réparation de premier niveau des matériels de mobilité active, cycles, vélos à assistance électrique et des engins de déplacement personnel motorisés, pour mettre à la disposition du client un produit conforme à son besoin et à la réglementation en vigueur.

Pour la préparation :

- d'un cycle, d'un vélo à assistance électrique ou d'un engin de déplacement personnel motorisé neuf, il prépare le matériel et l'équipe avec ses accessoires de sécurité, il tri les déchets, il place le cycle, le vélo à assistance électrique ou l'engin de déplacement personnel motorisé en rayon de vente ou en parc de location ;
- d'un matériel repris ou en retour de location, il inspecte, sélectionne et nettoie les cycles ou les vélos à assistance électrique conformes pour la remise en vente ou en location ;
- d'un matériel vendu ou loué, il monte les accessoires complémentaires et règle le matériel à la morphologie du client ;

Pour la réparation de premier niveau, à partir d'une fiche de travaux établie, il réalise les opérations de maintenance des cycles ou des vélos à assistance électrique par nettoyage, réglage, lubrification et remplacement des pièces d'usure ou endommagées, dans le cadre des visites de sécurité, visites périodiques ou à la demande.

Il réalise son activité dans un atelier sous la supervision de son responsable.

Le travail implique une relation directe avec ses collègues avec lesquels il partage l'outillage et les machines.

Il travaille en station debout quasi permanente. Certaines tâches nécessitent des manipulations et des ports de charges. Il peut être amené à utiliser des engins manuels de manutention pour les charges lourdes.

Il manipule des produits et des objets toxiques ou dangereux tels que batteries, huile et outillage. Il identifie, dans le cadre des procédures transmises par son responsable, les risques liés à l'activité physique, aux équipements de travail, aux agents chimiques dangereux ainsi qu'aux perturbateurs endocriniens, il se protège, en appliquant les procédures, contre les risques de blessures avec un tablier de travail en coton, des lunettes et des gants.

Il applique la politique sociétale et environnementale de l'entreprise. Il soigne sa présentation et sa tenue. Il utilise un système informatique pour consulter la disponibilité des stocks et saisir des informations.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Décret du 29 mars 2016 fixant les obligations de montage et de réglage pour le vendeur de cycles.

Décret no 2023-294 du 19 avril 2023 relatif à l'utilisation de pièces de rechange issues de l'économie circulaire pour la réparation et l'entretien d'outils de bricolage et de jardinage non motorisés, d'articles de sport et de loisir et d'engins de déplacement personnel motorisés.

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Prendre en charge et préparer les cycles, les vélos à assistance électrique et les engins de déplacement personnel motorisés

Réaliser la maintenance de premier niveau des roues et du freinage des cycles, vélos à assistance électrique et engins de déplacement personnel motorisés

Réaliser la maintenance de premier niveau de la direction, des suspensions et les réglages d'adaptation à la morphologie des cycles et des vélos à assistance électrique

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETVMS	REAC	TP-00307	07	02/10/2026	02/10/2026	17/46

Réaliser la maintenance de premier niveau de la transmission des cycles et de l'assistance électrique au pédalage des vélos à assistance électrique

Compétences transversales de l'activité type

Adopter un comportement orienté vers l'autre

Respecter des règles et des procédures

Mobiliser les environnements numériques

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETVMS	REAC	TP-00307	07	02/10/2026	02/10/2026	18/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE DE L'EMPLOI TYPE N° 1

Participer à la tenue du point de vente, de location ou de service après-vente

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

À partir de consignes de son responsable, d'un état du stock, d'une demande de réassortiment ou celle d'un client, participer à la bonne tenue des espaces et des approvisionnements d'un point de vente, de location ou de service après-vente, afin d'assurer au client un service conforme à ses attentes et à celles de l'entreprise.

Pour cela :

- Maintenir l'état de propreté et d'organisation des espaces, trier et évacuer les déchets consécutifs aux activités.
- Consulter l'état de stock, vérifier le stock physique, faire des propositions de produits à commander, faire le suivi de la commande.
- Réceptionner, vérifier les produits et marchandises livrés et si nécessaire porter sur le bon de livraison les réserves et les réclamations.
- Saisir les entrées, effectuer les changements d'état à partir des bons de livraison, procéder à l'étiquetage et ranger les produits et marchandises.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel exerce sous la supervision d'un responsable dans un point de vente ou de service après-vente. Il trie et évacue les déchets avec des bacs de tri sélectifs. Il contrôle l'état du stock, traite les commandes et les mouvements de stock du point de vente ou de service avec des relevés d'un logiciel de gestion. Il transmet au responsable les propositions de commande élaborées par logiciel. Il utilise des moyens de manutention manuels pour le rangement en stock ou la mise en rayon.

Critères de performance

Les espaces sont propres rangés, les déchets sont triés et évacués.

Les consignes et les indicateurs de stock sont pris en compte.

Les commandes de produits proposées sont complètes.

Les livraisons sont contrôlées, les écarts de référence et de quantité sont repérés.

Les articles et fournitures sont étiquetés et rangés.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Utiliser des moyens de manutention manuels

Identifier et trier les déchets selon leur nature

Maintenir l'organisation d'un espace

Utiliser un ordinateur de bureau

Utiliser des périphériques de mémoire externe

Exploiter des courriels, joindre, détacher des pièces jointes

Utiliser les catalogues des fournisseurs

Préparer une commande de matériels et produits de sport ou de pièces de rechange

Vérifier la conformité d'une livraison

Utiliser un logiciel informatique pour suivre les stocks

Faire preuve de rigueur, de vigilance, de méthode

Organiser l'espace de vente d'un univers sportif

Organiser un espace de location de matériel de sport

Organiser un espace de travail en service après-vente

Mettre en œuvre la tenue, les attitudes et un comportement professionnel

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETVMS	REAC	TP-00307	07	02/10/2026	02/10/2026	19/46

Communiquer avec précision une demande de produits

Connaissance du tri sélectif des déchets

Connaissance de l'organisation des espaces

Connaissance de l'ordinateur de bureau et de ses périphériques

Connaissance des scanners pour la numérisation des documents

Connaissance du règlement général sur la protection des données (RGPD)

Connaissance des familles de produits pour appliquer les coefficients de marge

Connaissance de la nomenclature des produits

Connaissance de la réglementation sur la publicité des prix

Connaissance du merchandising en surface de vente

Connaissance des moyens de communication par téléphone et courriel

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETVMS	REAC	TP-00307	07	02/10/2026	02/10/2026	20/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE DE L'EMPLOI TYPE N° 2

Participer à la vente, au réemploi et au recyclage des matériels de sport et de plein air

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

À partir de la demande d'un client, participer à la vente, le réemploi ou le recyclage des matériels de sport en réponse aux attentes de son interlocuteur.

Pour cela :

- Accueillir le client, lui proposer son aide, s'informer de ses besoins.
- Proposer les matériels neufs ou de réemploi correspondant aux exigences techniques exprimées et lui proposer des solutions de reprise ou de recyclage de son matériel usagé.
- Communiquer les disponibilités, les tarifs et répondre à ses questions.
- Proposer des accessoires, des produits, ou une garantie du matériel optionnelle.
- Vérifier et régler les matériels pour les mettre à la disposition du client.
- Communiquer les consignes de sécurité et d'utilisation notamment sur les produits contenant des produits chimiques ou des perturbateurs endocriniens et encaisser le règlement.
- Réceptionner une réclamation du client et proposer une remédiation.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel exerce sous la supervision d'un responsable dans un point de vente ou de service. Il utilise la documentation commerciale et des grilles tarifaires. Il utilise des moyens de mesure morphologique et de l'outillage à main nécessaires aux réglages des matériels. Il utilise un système informatique pour connaître les disponibilités et les tarifs. Il met en œuvre des moyens de manutention qui n'exigent pas une autorisation de conduite. Il encaisse avec les différents moyens de paiement : espèces, chèques, cartes de débit ou crédit.

Critères de performance

Les étapes de l'entretien de vente sont respectées et les besoins et motivations du client sont identifiés, l'attitude face au handicap ou un trouble de la communication est adaptée.

Les besoins du client sont clairement identifiés, la proposition intègre la disponibilité de matériels de réemploi et de solution de reprise ou de recyclage du matériel usagé.

Des produits ou services optionnels sont proposés.

Le matériel mis à disposition est réglé pour le client, les consignes de sécurité sont transmises.

Des solutions de reprise ou de recyclage des vieux matériels sont formulées.

La réclamation client est reçue, une remédiation conforme à la politique commerciale est proposée.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Accueillir le client

Découvrir les besoins et les reformuler

Proposer les services adaptés au souhait du client et argumenter la proposition

Communiquer sur les articles d'occasion disponibles en magasin

Formuler une proposition de reprise d'un article usagé

Informar sur les filières de recyclage et des points de collecte des matériels usagés

Argumenter et traiter les objections

Réaliser une vente de produits complémentaires

Régler un matériel à la morphologie du client

Donner des conseils d'utilisation et d'usage

Donner les mesures de prévention pour les produits contenant de produits chimiques ou des perturbateurs endocriniens

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETVMS	REAC	TP-00307	07	02/10/2026	02/10/2026	21/46

Encaisser en utilisant un terminal de paiement
Prendre congé et assurer le suivi
Utiliser les techniques et les technologies d'information et de communication en lien avec son activité

Maintenir la présentation de l'espace de vente
Analyser un entretien de location, améliorer ses performances
Préparer une journée de vente

Mettre en œuvre les attitudes et les comportements professionnels adaptés à l'entretien de vente
Pratiquer l'écoute active
Adapter sa communication verbale et non verbale à toutes les spécificités des clients, en incluant les situations de handicap et de communication
S'adapter au client dans le choix d'un article, d'une prestation

Connaissance des règles de sécurité et d'hygiène pour l'accueil de la clientèle
Connaissance des documents commerciaux liés à la vente
Connaissance des typologies client
Connaissance des comportements à adopter en face à face client
Connaissance des principaux handicaps moteurs, cognitifs et sensoriels
Connaissance des accompagnements pour les personnes en situation de handicap
Connaissance des accompagnements pour les personnes ne communiquant pas en langue française
Connaissance des articles et services proposés par le point de vente ou de service
Connaissance du circuit des marchandises dans la boutique
Connaissance de l'origine de la démarque en magasin et des moyens de lutte
Connaissance des moyens de paiement utilisés en boutique
Connaissance des produits d'entretien et des accessoires
Connaissances des produits chimiques et des perturbateurs endocriniens

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETVMS	REAC	TP-00307	07	02/10/2026	02/10/2026	22/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE DE L'EMPLOI TYPE N° 3

Participer à la location des matériels de sport et de plein air

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

À partir de la demande d'un client, participer à la location des matériels de sport afin de répondre aux attentes de son interlocuteur.

Pour cela :

- Participer, avec des consignes fixées, à la bonne tenue du parc de location.
- Accueillir le client, lui proposer son aide, s'informer de ses besoins, lui proposer les matériels correspondant aux exigences techniques exprimées.
- Communiquer les tarifs et répondre à ses questions.
- Établir une fiche de location, proposer une garantie du matériel optionnelle et prendre une caution.
- Choisir, vérifier et régler les matériels pour les mettre à la disposition du client.
- Communiquer les consignes de sécurité et d'utilisation
- Vérifier les matériels au retour de location et procéder aux opérations d'encaissement et de clôture de la location.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel exerce sous la supervision d'un responsable dans un point de vente ou de service. Il utilise la documentation commerciale et des grilles tarifaires pour les matériels à louer. Il utilise des moyens de mesure morphologique et de l'outillage à main nécessaires aux réglages des matériels. Il utilise un système informatique pour connaître l'état des matériels disponibles, en location, en attente de retour. Il met en œuvre des moyens de manutention qui n'exigent pas une autorisation de conduite. Il encaisse avec les différents moyens de paiement : espèces, chèques, cartes de débit ou crédit.

Critères de performance

Les étapes de l'entretien de location sont respectées et les besoins et motivations du client sont identifiés, l'attitude face au handicap ou à un trouble de la communication est adaptée.

La fiche de location est établie, la caution est prise.

Le matériel mis à la disposition du client est correctement choisi et réglé.

Les consignes de sécurité et d'utilisation sont transmises au client.

Le matériel restitué par le client est vérifié au retour de la location.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Accueillir le client

Découvrir les besoins et les reformuler

Proposer les services adaptés au souhait du client et argumenter la proposition

Argumenter et traiter les objections

Utiliser les techniques et les technologies d'information et de communication en lien avec son activité

Régler un matériel à la morphologie du client

Donner des conseils d'utilisation et de prévention des risques

Encaisser en utilisant un terminal de paiement

Prendre congé et assurer le suivi

Maintenir la présentation de l'espace de location

Analyser un entretien de location, améliorer ses performances

Préparer une journée de location

Mettre en œuvre les attitudes et les comportements professionnels adaptés à l'entretien de location

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETVMS	REAC	TP-00307	07	02/10/2026	02/10/2026	23/46

Pratiquer l'écoute active

Adapter sa communication verbale et non verbale à toutes les spécificités des clients, en incluant les situations de handicap et de communication

S'adapter au client dans le choix d'un matériel à louer

Connaissance des règles de sécurité et d'hygiène liées à l'activité du loueur

Connaissance des procédures internes et des réglementations en lien avec l'activité du loueur

Connaissance des typologies client des comportements et des motivations

Connaissance des attitudes et des comportements nécessaires à la relation client en location

Connaissance des principaux handicaps moteurs, cognitifs et sensoriels

Connaissance des accompagnements pour les personnes en situation de handicap

Connaissance des accompagnements pour les personnes ne communiquant pas en langue française

Connaissance des services associés proposés par le loueur

Connaissance des moyens de paiement utilisés par le loueur

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETVMS	REAC	TP-00307	07	02/10/2026	02/10/2026	24/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE DE L'EMPLOI TYPE N° 4

Prendre en charge et préparer les cycles, les vélos à assistance électrique et les engins de déplacement personnel motorisés

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'une fiche de travaux, en appliquant les consignes d'hygiène, de sécurité et de tri des déchets, réaliser les opérations de prise en charge, de préparation et de livraison des cycles, des vélos à assistance électrique et des engins de déplacement personnel motorisés, afin de restituer un matériel conforme à la réglementation et à l'usage attendu.

Pour la prise en charge du matériel :

- Consulter la fiche de travaux et la documentation technique.
- Identifier le matériel de mobilité active et planifier les opérations à réaliser.
- Vérifier la présence du numéro d'identification sur le matériel.

Pour la préparation à la livraison :

- Nettoyer le matériel, réaliser la visite de sécurité et consigner toutes les anomalies sur la fiche de travaux, alerter le responsable et suspendre les travaux si la sécurité est engagée.
- Compléter la fiche de travaux avec les éléments de facturation des travaux réalisés et rendre compte au responsable.
- Communiquer à l'utilisateur les recommandations de sécurité et d'usage.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel limite son intervention aux travaux mentionnés sur la fiche de travail. Il intervient en atelier sur les cycles, vélos à assistance électrique et engins de déplacement personnel motorisés. En atelier, les travaux sont réalisés selon la documentation d'équipementier, d'éditeur technique et les outillages d'équipementier.

Le mécanicien planifie son intervention selon les disponibilités des outillages et matériels communs.

Les contacts avec les personnes étant courants, une posture adaptée à chaque situation est nécessaire, en particulier avec une personne présentant un déficit de la communication lié à une situation de handicap ou à l'incompréhension de la langue française.

Il limite son intervention aux opérations pour lesquels il est outillé, documenté, formé et le cas échéant habilité par le responsable d'établissement.

Critères de performance

Le matériel, sa documentation et les opérations à réaliser sont identifiés et organisés.

Les risques liés à l'activité physique, les produits chimiques et les perturbateurs endocriniens sont identifiés, les consignes d'hygiène et de sécurité correspondantes et de tri des déchets sont appliquées.

Le matériel est propre et tous les points de sécurité du freinage, de la direction, du poste de pilotage, de la signalisation et du marquage sont vérifiés.

Les éléments de facturation et les anomalies détectées sont consignés sur la fiche de travaux.

Les recommandations de sécurité et d'usage sont communiquées en les adaptant à chaque situation.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Prendre en charge un matériel en service après-vente.

Vérifier la présence du numéro d'identification.

Appliquer les consignes d'hygiène et de sécurité, nettoyer, ranger et trier les déchets du poste de travail.

Lire un schéma, un plan de pièce mécanique.

Mesurer avec un instrument à lecture directe.

Assembler des pièces mécaniques.

Réaliser un assemblage par vis, par rivets.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETVMS	REAC	TP-00307	07	02/10/2026	02/10/2026	25/46

Appliquer le serrage contrôlé.

Réaliser la préparation des cycles, serrage, réglage des équipements, vérification des jeux, pressions et alignements.

Réaliser les opérations de montage et de réglage des accessoires, de navigation, de signalisation et de portage des cycles.

Effectuer les réglages sur cycles avec un outillage simple pour une mise à disposition

Réaliser la visite de sécurité.

Consigner sur un formulaire numérique ou une fiche de travaux les pièces, ingrédients et travaux réalisés.

Renseigner le carnet d'entretien et de garantie.

Proposer des services et produits complémentaires en après-vente.

Restituer un matériel à la suite d'une prestation.

Organiser ses activités en fonction des matériels confiés, des temps impartis, des disponibilités des pièces des équipements et des postes de travail.

Adapter son activité aux retards de disponibilité des équipements et postes de travail.

Adapter ses activités quotidiennes aux nouvelles demandes, aux retards et erreurs d'approvisionnement.

Adapter son activité pour répondre à une demande urgente.

Communiquer avec ses collègues pour le partage des équipements et des postes de travail.

Formuler des demandes d'approvisionnement.

Rendre compte oralement à son responsable.

Rendre compte oralement à un client des travaux à réaliser sur son matériel.

Formuler des demandes à des entreprises tierces.

Formuler des conseils de sécurité et d'usage à un client

Communiquer en adaptant sa posture de communication verbale et non verbale avec un client pour régler le matériel et ses accessoires à sa morphologie.

Connaissance des règles d'hygiène, de sécurité et de tri sélectif des déchets.

Connaissance des règles de communication interpersonnelle et des adaptations utiles aux personnes en situation de handicap.

Connaissance des accompagnements pour les personnes ne communiquant pas en langue française

Connaissance des sports cyclistes, les matériels associés et leur technologie.

Connaissance des règles de circulation sur la voie publique d'un cycle, d'un vélo à assistance électrique et d'un engin de déplacement personnel motorisé.

Connaissance de la réglementation technique et de la sécurité applicables aux cycles, aux vélos à assistance électrique et aux engins de déplacement personnel motorisés.

Connaître les accessoires, de navigation, de signalisation et de portage des cycles.

Connaissance des différentes prestations de préparation et de maintenance d'un cycle, d'un vélo à assistance électrique et d'un engin de déplacement personnel motorisé.

Connaissance de la documentation et les outillages spécifiques pour la préparation des cycles.

Connaissance des outils individuels courants.

Connaissance des consignes de sécurité pour les outils de coupe et de perçage.

Connaissance des assemblages par vis, rivets et soudure.

Connaissance des matériaux composites, composants et mélanges.

Connaissance de la production de pièces en composites.

Connaissance de la lubrification en préparation des cycles, des vélos à assistance électrique et des engins de déplacement personnel motorisés.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETVMS	REAC	TP-00307	07	02/10/2026	02/10/2026	26/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE DE L'EMPLOI TYPE N° 5

Réaliser la maintenance de premier niveau des roues et du freinage des cycles, vélos à assistance électrique et engins de déplacement personnel motorisés

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'un matériel pris en charge avec sa fiche de travaux, en appliquant les consignes d'hygiène, de sécurité et de tri des déchets, réaliser la maintenance de premier niveau des roues et du freinage des cycles, des vélos à assistance électrique et des engins de déplacement personnel motorisés afin de restituer un matériel conforme à la réglementation et à l'usage attendu.

Pour cela :

- Remplacer ou réparer les pneumatiques.
- Remplacer ou nettoyer, graisser et ajuster les roulements de roue.
- Réparer une roue rayonnée par le remplacement de rayon, le réglage de la tension, le contrôle et le réglage du voile.
- Remplacer les pièces d'usure des systèmes de frein sur jante, ou sur disque.
- Remplacer les leviers mécaniques ou hydrauliques.
- Remplacer les câbles et les gaines de frein ou les durites de frein.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel limite son intervention aux travaux mentionnés sur la fiche de travaux. Il intervient sur les matériels de mobilité active sous l'autorité d'un responsable.

Les réparations se font à partir d'un diagnostic établi et consistent à remplacer les pièces défectueuses.

En atelier les travaux sont réalisés selon les instructions et avec les outillages préconisés par le constructeur du matériel ou d'équipementier. Il planifie son intervention selon les disponibilités des outillages et matériels communs. Il remplace les émetteurs et récepteurs hydrauliques de freinage et réalise la purge avec un dispositif de remplissage et de purge.

Il limite son intervention aux opérations pour lesquels il est outillé, documenté et formé.

Critères de performance

Le pneumatique est correctement centré sur la jante et la pression est ajustée.

Les roulements ne présentent ni jeu excessif ni grippage.

Le voile et le saut de la roue rayonnée sont mesurés.

Les pièces d'usure du freinage patins, ruban, plaquettes ou disques sont contrôlées et fonctionnelles.

Les commandes de frein par câble ou hydraulique sont fonctionnelles et réglées.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Contrôler et remplacer les pneumatiques tube type, fond de jante et la réparation des chambres à air des cycles.

Contrôler et remplacer les pneumatiques tubeless, des valves des fonds de jante.

Réparer de perforation de bande de roulement des cycles.

Contrôler et remplacer un boyau de roue.

Réaliser les opérations de contrôle, nettoyage, graissage et centrage du moyeu.

Réaliser les opérations de contrôle d'une roue, la dévoiler, la centrer et régler le saut.

Réaliser les opérations de remplacement d'un ou de plusieurs rayons sur une roue.

Contrôler et remplacer les pièces d'usure, patins et les réglages des freins sur jante à commande par câble.

Contrôler et remplacer les pièces d'usure des freins sur disque à commande par câble, plaquettes, disques et réglages.

Contrôler et remplacer le liquide minéral ou synthétique des commandes de frein hydrauliques.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETVMS	REAC	TP-00307	07	02/10/2026	02/10/2026	27/46

Contrôler et remplacer les éléments de freinage à commande par câble, levier, étrier, gaines et câbles.
Contrôler et remplacer les éléments de freinage à commande hydraulique, levier, étrier et durite.

Organiser ses activités en fonction des véhicules confiés, des temps impartis, des disponibilités des pièces des équipements et des postes de travail.

Adapter son activité aux retards de disponibilité des équipements et postes de travail.

Adapter ses activités quotidiennes aux nouvelles demandes, aux retards et erreurs d'approvisionnement.

Adapter son activité pour répondre à une demande urgente.

Communiquer avec ses collègues pour le partage des équipements et des postes de travail.

Formuler des demandes d'approvisionnement.

Formuler des demandes à des entreprises tierces.

Rendre compte oralement à son responsable.

Rendre compte oralement à un client des travaux réalisés sur son matériel, en adaptant sa communication verbale et non verbale.

Connaissance de l'outillage spécifique de métrologie et de réparation des roues.

Connaissance de l'outillage spécifique de métrologie des disques de frein.

Connaissance de la technologie des roues, moyeu, rayon et jante.

Connaissance du déchiffrage du marquage des jantes, des pneus et des chambres à air.

Connaissance des différentes méthodes de remplacement et de réparation des pneumatiques tube type et tubless et des chambres à air des cycles, des vélos à assistance électrique et des engins de déplacement personnel motorisés.

Connaissance des opérations de contrôle d'un moyeu, nettoyer et graisser.

Connaissance des opérations de contrôle d'une roue, la dévoiler, la centrer et régler le saut.

Connaissance de l'assemblage et le montage des rayons d'une roue.

Connaissance de la technologie des freins sur jante.

Connaissance de la technologie des freins sur disque.

Connaissance de la technologie des commandes de freinage hydraulique, la loi de Pascal, les liquides minéraux et synthétiques.

Connaissance des différents consommables et produits d'entretien pour les moyeux, frein mécanique ou hydraulique, l'outillage spécifique, les méthodes.

Connaissance des méthodes de remplacement du liquide de frein sur un circuit de freinage hydraulique, l'outillage spécifique, les méthodes et les ajustements.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETVMS	REAC	TP-00307	07	02/10/2026	02/10/2026	28/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE DE L'EMPLOI TYPE N° 6

Réaliser la maintenance de premier niveau de la direction, des suspensions et les réglages d'adaptation à la morphologie des cycles et des vélos à assistance électrique

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'un cycle ou d'un vélo à assistance électrique pris en charge avec sa fiche de travaux, en appliquant les consignes d'hygiène, de sécurité et de tri des déchets, réaliser la maintenance de premier niveau de la suspension et de la direction, afin de restituer un matériel conforme à la réglementation et à l'usage attendu.

Pour cela :

- Réaliser le contrôle de l'aspect du cadre et ses déformations.
- Déposer, nettoyer ou remplacer et régler le jeu de direction.
- Contrôler, remplacer les pièces d'usures et régler la suspension de la fourche ou la remplacer.
- Remplacer les guidolines ou les grips.
- Contrôler le poste de direction, la fixation du cintre, régler le centrage et l'inclinaison des leviers et des manettes de transmission.
- Réaliser le contrôle, le réglage ou le remplacement du tube de selle ou de la selle et en combinaison avec la potence et le cintre l'adaptation à la morphologie du cycliste.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel limite son intervention aux travaux mentionnés sur l'ordre de réparation. Il intervient sous l'autorité d'un responsable.

Les réparations se font à partir d'un diagnostic établi et consistent à remplacer les pièces défectueuses. En atelier, les travaux sont réalisés selon les instructions et avec les outillages préconisés par le constructeur. Il planifie son intervention selon les disponibilités des outillages et matériels communs. Il remplace les roulements, axes, paliers avec un extracteur.

Il limite son intervention aux opérations pour lesquels il est outillé, documenté, formé et le cas échéant habilité par le responsable d'établissement.

Critères de performance

L'alignement du cadre et de la fourche est vérifié.

Le jeu de direction est lubrifié et l'ajustement est fonctionnel.

La suspension est contrôlée et réglée.

Les grips ou la guidoline du cintre sont remplacés et correctement positionnés.

Le poste de direction, les leviers et les manettes sont correctement réglés.

Le tube de selle, la selle et la potence sont réglés à la morphologie du cycliste.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Réaliser les opérations de contrôle du cadre.

Réaliser les opérations de contrôle, de remplacement et de réglage du jeu de direction.

Réaliser les opérations de contrôle de la fourche, de remplacement et d'ajustage de la longueur du pivot.

Réaliser les opérations de remplacement et les réglages d'une fourche suspendue hydraulique.

Réaliser le remplacement des pièces d'usure, bagues de guidage, joints, huile et des réglages d'une fourche suspendue hydraulique.

Réaliser les opérations de remplacement et les réglages d'une suspension arrière.

Réaliser le remplacement des pièces d'usure, bague de guidage, joint, huile et réglages de la suspension arrière.

Réaliser le remplacement des pièces d'usure, bague de guidage, joint, huile et réglages de la tige de selle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETVMS	REAC	TP-00307	07	02/10/2026	02/10/2026	29/46

Réaliser les opérations de réglages d'adaptation morphologique.

Organiser ses activités en fonction des matériels confiés, des temps impartis, des disponibilités des pièces des équipements et des postes de travail.

Adapter son activité aux retards de disponibilité des équipements et postes de travail.

Adapter ses activités quotidiennes aux nouvelles demandes, aux retards et erreurs d'approvisionnement.

Adapter son activité pour répondre à une demande urgente.

Communiquer avec ses collègues pour le partage des équipements et des postes de travail.

Formuler des demandes d'approvisionnement.

Formuler des demandes à des entreprises tierces.

Rendre compte oralement à son responsable.

Rendre compte oralement à un client des travaux réalisés sur son matériel en adaptant sa communication verbale et non verbale.

Connaissance de la technologie mécanique du cadre de la direction et hydraulique de la suspension des cycles.

Connaissance des opérations de réparation d'un cycle, l'outillage spécifique, les méthodes.

Connaissance des différents types de jeu de direction.

Connaissance des différents types de suspensions mécaniques et hydrauliques.

Connaissance des opérations de contrôle d'un cadre, l'outillage spécifique, les méthodes.

Connaissance des opérations de contrôles, de réglages et de maintenance des jeux de directions des cycles, des vélos à assistance électrique, l'outillage spécifique, les méthodes.

Connaissance des opérations de contrôles, de réglages et de maintenance des suspensions des cycles, des vélos à assistance électrique, l'outillage spécifique, les méthodes.

Connaissance des opérations de réglages de l'adaptation à la morphologie sur des cycles, des vélos à assistance électrique et des engins de déplacement personnel motorisés, l'outillage spécifique, les méthodes.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETVMS	REAC	TP-00307	07	02/10/2026	02/10/2026	30/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE DE L'EMPLOI TYPE N° 7

Réaliser la maintenance de premier niveau de la transmission des cycles et de l'assistance électrique au pédalage des vélos à assistance électrique

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'un cycle ou d'un vélo à assistance électrique pris en charge avec sa fiche de travaux, en appliquant les consignes d'hygiène, de sécurité et de tri des déchets, réaliser la maintenance de premier niveau de la transmission d'un cycle ou de l'assistance électrique au pédalage, afin de remettre à la disposition du client un produit conforme à ses attentes et à la réglementation en vigueur.

Pour cela :

- Contrôler, nettoyer, lubrifier ou remplacer une chaîne de transmission.
- Contrôler, nettoyer, lubrifier ou remplacer et régler un dérailleur, sa commande par câble et la manette.
- Contrôler, nettoyer ou remplacer une roue libre ou une cassette.
- Contrôler, nettoyer ou remplacer un boîtier de pédalier, les manivelles ou les pédales.
- Contrôler un moteur d'assistance au pédalage intégré à la roue ou au pédalier et le contrôleur. Contrôler une batterie d'assistance au pédalage et l'afficheur.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Sous la supervision d'un responsable, le professionnel utilise la documentation technique des cycles ou VAE. Il consulte les fiches de sécurité des produits et ingrédients qu'il manipule. Il utilise un établi, un pied à vélo, de l'outillage à main, des instruments de mesure et des bacs de tri sélectif. Il utilise un dégauchisseur de patte de dérailleur pour le contrôle. Il utilise des clés et des extracteurs spécifiques pour l'entretien de la transmission mécanique. Il utilise des tarauds et des filières pour rectifier les filetages. Il utilise une interface de diagnostic pour le contrôle des systèmes d'assistance au pédalage électrique. Il porte les équipements de protection individuelle nécessaires.

Critères de performance

L'usure de la chaîne de transmission est vérifiée, le nettoyage et la lubrification sont réalisés.

Le dérailleur est fonctionnel et correctement réglé, les vitesses passent sans déraillement.

La roue libre est fonctionnelle, les pignons sont propres et l'usure est vérifiée.

Le boîtier pédalier ne présente pas de jeu, le plateau est propre son usure est vérifiée, les manivelles et les pédales sont correctement fixées.

Le moteur d'assistance est fonctionnel, les roues libres du moteur sur pédalier sont contrôlées, le contrôleur commande le moteur d'assistance.

La présence de tension aux bornes de la batterie et les informations de charge, de vitesse et d'assistance de l'afficheur sont vérifiées.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Mesurer un élément

Réparer une liaison par vis

Contrôler les composants et le fonctionnement d'un cycle

Identifier le type de transmission

Identifier les tubes de pédalier selon les standards BSA, BB30, Pressfit 30, BB86, BB92, BB386 EVO, Bbright, BB90, BB95, français italien et suisse

Redresser une patte de dérailleur intégrée au cadre

Identifier une patte de dérailleur amovible et la remplacer

Remplacer les organes de transmission : pédalier, chaîne, dérailleur, roue libre

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETVMS	REAC	TP-00307	07	02/10/2026	02/10/2026	31/46

Nettoyer, lubrifier ou remplacer les galets de dérailleur
 Remplacer le pupitre d'affichage de l'assistance électrique au pédalage
 Remplacer le satellite de commande de l'assistance électrique au pédalage
 Remplacer le contrôleur de l'assistance électrique au pédalage
 Remplacer la roue motrice avant ou arrière de l'assistance au pédalage
 Remplacer et régler le capteur de pédalage
 Remplacer le moteur central d'assistance au pédalage intégrant le capteur de pédalage et le contrôleur
 Remplacer ou régler le capteur de vitesse de roue
 Charger la batterie et vérifier sa capacité
 Remplacer la batterie
 Vérifier le fonctionnement et les réglages de sécurité

Organiser ses activités en fonction des véhicules confiés, des temps impartis, des disponibilités des pièces des équipements et des postes de travail.

Adapter son activité aux retards de disponibilité des équipements et postes de travail.

Adapter ses activités quotidiennes aux nouvelles demandes, aux retards et erreurs d'approvisionnement.

Adapter son activité pour répondre à une demande urgente.

Communiquer avec ses collègues pour le partage des équipements et des postes de travail.

Formuler des demandes d'approvisionnement.

Formuler des demandes à des entreprises tierces.

Rendre compte oralement à son responsable.

Rendre compte oralement à un client des travaux réalisés sur son matériel.

Connaissance de la réglementation applicable aux cycles et aux vélos à assistance électrique.

Connaissance de la technologie des transmissions par chaîne, plateau, roue libre ou cassette.

Connaissance de la technologie des transmissions par courroies crantées et moyeux de roue à boîte de vitesses.

Connaissance de la technologie des assistances électriques au pédalage.

Connaissance de la normalisation et de la lecture des schémas électriques pour vélos à assistance électrique

Connaissance des conducteurs électriques, des moyens, méthodes de contrôles et méthodes de réparation

Connaissance de l'outillage spécifique de métrologie et de réparation des cycles.

Connaissance des outils de traçage, coupe, perçage et de leur utilisation.

Connaissance des moyens et des méthodes de réparation des filetages et des taraudages.

Connaissance des standards de boîtier pédalier BSA, BB30, Pressfit 30, BB86, BB92, BB386 EVO, Bbright, BB90, BB95, français italien et suisse.

Connaissance des dérailleurs et de leur fonctionnement.

Connaissance des rapports de transmission appliqués au cyclisme et de leurs utilisations.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETVMS	REAC	TP-00307	07	02/10/2026	02/10/2026	32/46

FICHE DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI TYPE

Adopter un comportement orienté vers l'autre

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Entrer en communication avec une personne, adapter la communication verbale et non verbale à chaque situation, en particulier avec une personne présentant un déficit de la communication lié à une situation de handicap ou à l'incompréhension de la langue française. Il respecte la législation et les normes en vigueur., proposer son aide, s'informer de ses besoins, reformuler la demande, formuler une proposition d'orientation ou d'action en lien avec la requête exprimée, conclure un entretien de manière positive.

Critères de performance

Les étapes de l'entretien de vente sont respectées et les besoins et motivations du client sont identifiés, l'attitude face au handicap ou un trouble de la communication est adapté.

Les besoins du client sont clairement identifiés, la proposition intègre la disponibilité de matériels de réemploi et de solution de reprise ou de recyclage du matériel usagé.

La réclamation client est reçue, une remédiation conforme à la politique commerciale est proposée.

Les étapes de l'entretien de location sont respectées.

Les besoins du client sont clairement identifiés.

Le matériel mis à disposition est réglé pour le client.

Les recommandations de sécurité et d'usage sont communiquées en les adaptant à chaque situation.

Le tube de selle, la selle et la potence sont réglés à la morphologie du cycliste.

Respecter des règles et des procédures

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'opérations d'entretien ou de réparation à réaliser sur un matériel, identifier les risques liés à l'activité physique, aux équipements de travail, aux agents chimiques dangereux ainsi qu'aux perturbateurs endocriniens. Porter les équipements de protection, appliquer les règles de sécurité pour la manutention, l'utilisation des équipements et des outillages. Évacuer les fumées et poussières, appliquer les consignes de tri et de stockage des déchets. Ranger et nettoyer le poste de travail, afin d'assurer sa protection et celles des personnes sur le poste de travail.

Critères de performance

Les espaces sont propres rangés, les déchets sont triés et évacués.

Les articles et fournitures sont étiquetés et rangés.

Le matériel, sa documentation et les opérations à réaliser sont identifiés et organisés.

Les risques liés à l'activité physique, les produits chimiques et les perturbateurs endocriniens sont identifiés, les mesures d'hygiène et de sécurité correspondantes et de tri des déchets sont appliquées.

Les éléments de facturation et les anomalies détectées sont consignés sur la fiche de travaux.

Les recommandations de sécurité et d'usage sont communiquées en les adaptant à chaque situation.

Mobiliser les environnements numériques

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

À partir d'une demande ou d'un besoin d'information, utiliser un système informatique relié à internet, des logiciels et un navigateur internet, afin de trouver des fiches produits, de consulter l'état des stocks et des

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETVMS	REAC	TP-00307	07	02/10/2026	02/10/2026	33/46

commandes, d'éditer un bon de commande ou de location, un devis, une fiche de travaux ou une facture, de s'informer de la communication d'entreprise sur les réseaux sociaux.

Critères de performance

Les consignes et les indicateurs de stock sont pris en compte.

Les commandes de produits proposées sont complètes.

Les documents de location sont renseignés.

Le matériel, sa documentation et les opérations à réaliser sont identifiés et organisés.

Le moteur d'assistance est fonctionnel, les roues libres du moteur sur pédalier sont contrôlés, le contrôleur pilote le moteur d'assistance.

La présence de tension aux bornes de la batterie et les informations de charge, de vitesse et d'assistance de l'afficheur sont vérifiées.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETVMS	REAC	TP-00307	07	02/10/2026	02/10/2026	34/46



MINISTÈRE
DU TRAVAIL
ET DES SOLIDARITÉS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CERTIFICAT COMPLÉMENTAIRE DE SPÉCIALISATION DU TITRE

Employé technicien-vendeur en matériel de sport

Réaliser la préparation et la maintenance de premier
niveau des matériels de glisse sur neige

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETVMS	REAC	TP-00307	07	02/10/2026	02/10/2026	35/46

FICHE ACTIVITÉ TYPE DU CCS N° 1

Réaliser la préparation et la maintenance de premier niveau des matériels de glisse sur neige

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

L'employé technicien-vendeur en matériel de sport effectue les opérations de préparation et de maintenance de premier niveau des matériels de glisse afin de mettre à la disposition du client un produit conforme.

Pour la préparation, à partir :

- d'un matériel neuf, il déballe le matériel, le monte, tri les déchets, puis le place en rayon de vente ou en parc de location ;
- d'un matériel d'occasion ou en retour de location, il inspecte, sélectionne et nettoie les matériels et accessoires conformes pour la mise en vente ou en location ;
- d'un matériel vendu ou loué, il règle le matériel à la morphologie et à la pratique sportive du client.

Pour la maintenance de premier niveau, à partir d'une fiche de travaux établie, il réalise la maintenance des mécanismes, des dispositifs de sécurité, des plans d'appui et des arrêtes des matériels de glisse.

Il renseigne le bon de travail pour l'établissement de la facture et livre le matériel à son responsable ou au client.

Il réalise son activité dans un atelier parfois ouvert sur l'espace de vente, sous la supervision de son responsable. Le travail implique une relation directe avec la clientèle et les collègues avec lesquels il partage l'outillage et les machines.

Le contact direct avec la clientèle conduit à adapter la communication verbale et non verbale à chaque situation, en particulier avec une personne présentant un déficit de la communication lié à une situation de handicap ou à l'incompréhension de la langue française. Il respecte la législation et les normes en vigueur. En saison, l'activité se caractérise par d'importantes variations journalières et de fortes périodes d'affluence.

Il travaille en station debout. Certaines tâches nécessitent des manipulations et des ports de charges. Il peut être amené à utiliser des engins manuels de manutention pour les charges lourdes.

Il manipule des produits toxiques ou dangereux tels que colles et résines. Il identifie les risques liés à l'activité physique, aux équipements de travail, aux agents chimiques dangereux ainsi qu'aux perturbateurs endocriniens, il se protège contre les risques de brûlures, de projections, de poussières, de vapeurs et de blessures avec un tablier de travail en coton, un masque, des lunettes, des gants et un dispositif d'extraction des fumées et des vapeurs.

Il applique la politique sociétale et environnementale de l'entreprise. Il soigne sa présentation et sa tenue. Il utilise un système informatique pour consulter la disponibilité des stocks et saisir des informations.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Ensemble ski/fixation/chaussure (SFC) pour skis alpins, montage, réglage et contrôle ISO 11088 :2018

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Préparer les matériels de sport de glisse sur neige
Entretenir les matériels de sport de glisse sur neige

Compétences transversales de l'activité type

Adopter un comportement orienté vers l'autre
Respecter des règles et des procédures

Respecter des règles et des procédures

Mobiliser les environnements				numériques		
SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETVMS	REAC	TP-00307	07	02/10/2026	02/10/2026	37/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE DU CCS N° 1

Préparer les matériels de sport de glisse sur neige

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'un matériel de glisse neuf, d'occasion ou en retour de location, préparer le matériel, afin de remettre au client un produit conforme à ses attentes.

Dans le cas d'un matériel neuf :

- Déballer le matériel, vérifier son état, faire des réserves et signaler tous les défauts et les manques constatés.
- Assembler le matériel de glisse avec ses accessoires complémentaires.
- Mettre en place le matériel en rayon ou dans le parc de location.

Dans le cas de matériel d'occasion ou en retour de location :

- Inspecter et écarter les matériels et les accessoires non conformes et renseigner une fiche de demande de travaux.
- Nettoyer le matériel conforme et le mettre en place.

Au moment de la livraison au client :

- Régler le matériel à sa morphologie et à sa pratique selon les prescriptions du fabricant et les normes en vigueur pour le type de matériel.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel exerce sous la supervision d'un responsable dans un atelier dédié au montage et à la réparation, ou dans une partie de l'espace de vente. Il réalise le montage seul, avec de l'outillage à main, des moyens de mesure, il porte des équipements de protection individuelle. Pour les réglages, il dispose des documentations, valeurs, normes et outillages conformes aux spécifications.

Critères de performance

Le matériel est correctement vérifié et nettoyé.

Les défauts du matériel et les manques sont signalés.

L'assemblage du matériel est conforme à la documentation.

Les réglages sont conformes aux prescriptions du fabricant, à la morphologie et à la pratique de l'utilisateur et aux normes existantes.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Effectuer le montage de fixations avec ou sans gabarit

Vérifier le fonctionnement et la conformité aux normes des fixations

Vérifier l'état général du matériel avant la mise en rayon de vente ou location

Ranger le matériel en rayon de vente ou location

Appliquer des consignes ou des procédures

Utiliser de l'outillage de façon rigoureuse

Réaliser un réglage de façon ordonnée et rigoureuse

Communiquer oralement les travaux à réaliser, avec un vocabulaire simple, à un client

Adopter une attitude neutre pour communiquer avec un client

Rendre compte oralement des travaux réalisés à son responsable

Connaissance des différents types de matériels

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETVMS	REAC	TP-00307	07	02/10/2026	02/10/2026	39/46

Connaissance de la structure et de la composition des matériels en composite
Connaissance de la structure et du fonctionnement des différents types de fixations
Connaissance des normes pour le réglage des fixations

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETVMS	REAC	TP-00307	07	02/10/2026	02/10/2026	40/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE DU CCS N° 2

Entretien des matériels de sport de glisse sur neige

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

À partir d'une fiche de travaux et de consignes d'hygiène et de sécurité, entretenir les matériels de glisse, qui lui sont confiés par un client ou provenant d'un parc de location afin de restituer un produit conforme aux normes de sécurité et à la pratique sportive du client.

Pour cela :

Contrôler et remplacer les éléments de fixation usés ou endommagés.

Effectuer les opérations de nettoyage et de dégraissage.

Choisir les produits de protection et d'amélioration de la glisse adaptés à une pratique sportive définie.

Appliquer et régulariser l'épaisseur du produit.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel exerce sous la supervision d'un responsable en atelier équipé d'établis et de ventilation. Il utilise de l'outillage à main, des instruments de mesure, des bacs de tri sélectif et des équipements d'hygiène et de sécurité. La manipulation des outillages, des matières d'œuvre et des machines impose le port des équipements de protection individuelle. Il réalise l'entretien seul. Il dispose des documentations, des valeurs de réglages, d'outillages et de machines conformes aux spécifications du fabricant.

Critères de performance

Les matériels sont propres.

La vérification, le réglage ou l'ajustage des éléments de guidage ou d'accroche est réalisé.

Le choix du fart est conforme à la pratique.

L'application du fart est couvrante et d'épaisseur conforme à la pratique.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Renseigner une fiche de travaux

Contrôler une planéité

Préparer une surface en vue d'un entretien

Racler, poncer une surface (manuellement, à la machine)

Vérifier les carres

Choisir le fart adapté aux conditions et aux pratiques

Appliquer le fart

Réaliser les finitions par raclage, brossage ou lustrage

Réaliser l'entretien des dispositifs de sécurité (stop ski) et des fixations

Remplacer les pièces d'usure

Appliquer une méthodologie logique d'intervention

Planifier le déroulement d'une intervention

Expliquer à un client les travaux réalisés ou à réaliser

Renseigner de façon claire et concise une fiche de travail

Connaissance de la structure et des composants des matériels de glisse

Connaissance de l'outillage spécifique nécessaire à chaque opération d'entretien

Connaissance des étapes chronologiques de l'entretien des matériels de glisse et de leurs accessoires

Connaissance des moyens de protection contre les poussières et les composés organiques volatils

Connaissance des étapes chronologiques de l'entretien des composites

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETVMS	REAC	TP-00307	07	02/10/2026	02/10/2026	41/46

Glossaire technique

Glossaire des matériels de sport

VAE : vélo à assistance électrique, cycle équipé d'une assistance électrique au pédalage, dont la puissance n'excède pas 250 W et dont la vitesse est inférieure à 25 km/h. L'assistance électrique est active, uniquement, s'il y a action de pédalage du cycliste.

EDPM : engin de déplacement personnel motorisé, cette catégorie englobe les trotinettes électriques, les hoverboards, gyropodes et monoroues.

Fart : enduit destiné à la semelle des skis et des surfs de neige, il améliore sensiblement la glisse sur la neige. Le fart s'applique à chaud par bain (cocotte à farter) ou avec un fer à farter.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETVMS	REAC	TP-00307	07	02/10/2026	02/10/2026	42/46

Glossaire du REAC

Activité type

Une activité type est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées. Elle renvoie au certificat de compétences professionnelles (CCP).

Activité type d'extension

Une activité type d'extension est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches qui constituent un domaine d'action ou d'intervention élargi de l'emploi type. On la rencontre seulement dans certaines déclinaisons de l'emploi type. Cette activité n'est pas dans tous les TP. Quand elle est présente, elle est attachée à un ou des TP. Elle renvoie au certificat complémentaire de spécialisation (CCS).

Compétence professionnelle

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable.

Compétence transversale

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles.

Critère de performance

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs.

Emploi type

L'emploi type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées, pour être regroupées : il s'agit donc d'une modélisation, résultante d'une agrégation critique des emplois.

Référentiel d'Emploi, Activités et Compétences (REAC)

Le REAC est un document public à caractère réglementaire (visé par l'arrêté du titre professionnel) qui s'applique aux titres professionnels du ministère chargé de l'emploi. Il décrit les repères pour une représentation concrète du métier et des compétences qui sont regroupées en activités dans un but de certification.

Savoir

Un savoir est une connaissance mobilisée dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi qu'un processus cognitif impliqué dans la mise en œuvre de ce savoir.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETVMS	REAC	TP-00307	07	02/10/2026	02/10/2026	43/46

Savoir-faire organisationnel

C'est un savoir et un savoir-faire de l'organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l'activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

Savoir-faire relationnel

C'est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s'agit d'identifier si la relation s'exerce : à côté de (sous la forme d'échange d'informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat, etc.).

Savoir-faire technique

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, savoir opérer à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

Titre professionnel

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée « titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. (Article R338-1 et suivants du Code de l'Education).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETVMS	REAC	TP-00307	07	02/10/2026	02/10/2026	44/46

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

